



Les fantassins lancés à l'assaut des montagnes, parviennent avec leurs mulets à enfoncer les positions allemandes, permettant aux forces alliées de reprendre leur progression vers Rome, stoppée depuis l'automne.

Ce sont ces faits d'armes que le 1^{er} Régiment de Tirailleurs a choisi de commémorer en faisant du 11 mai sa fête régimentaire. Cette année plus que toute autre est l'occasion de gravir à nouveau les pentes du Monte Majo, pour parvenir, au terme d'une marche intense (676 m de dénivelé), au sommet où, 80 ans plus tôt, a été hissé un drapeau français de 30m², signant pour toujours le retour de l'armée française dans le camp des vainqueurs

La Nouba et un détachement de la 1^{ère} compagnie ont marqué l'événement lors d'une cérémonie où ont résonnés la sonnerie « aux morts » ainsi que les accents de la Marseillaise. Le lendemain, une seconde cérémonie a eu lieu au cimetière de Venafro, où reposent de nombreux tirailleurs.

(photo : le Chef de corps, le Drapeau, et un clairon de la nouba au sommet du Monte Majo).

La Nouba à Marseille, du 21 au 28 août, pour le 80^e anniversaire de libération de la ville.

Elle a été un élément central des diverses animations qui ont pris place pour cette semaine de commémorations : aubades, présentations de matériel, reconstitutions historiques et cérémonies. L'hommage rendu au pied d'un authentique char Sherman et la prise d'arme sur le Parvis de la basilique Notre-Dame de la Garde, présidés par madame Patricia Mirallès, ont été incontestablement les points culminants du séjour de la Nouba dans la cité phocéenne.

De nombreux médias ont couvert l'ensemble des célébrations, ce qui a permis à la Nouba ainsi qu'à son régiment de rayonner bien au-delà de son espace habituel.

Pour les musiciens, ce déplacement revêtait en outre une dimension émotionnelle supplémentaire : c'était le point d'orgue de la carrière du major Renaud Valente en tant que chef de fanfare, pour nous un chef d'exception qui a servi et guidé la Nouba pendant près de huit ans ; il a rejoint la Musique des Troupes de Marine transmettant le commandement à l'adjudant-chef Didier Kolleth, qui a pris ses fonctions en septembre.



Le Major Renaud VALENTE défilant en tête la Nouba



L'adjudant-chef Didier KOLLETH dirige la Nouba depuis septembre 2024

Pour lui, la fin d'année 2024 s'annonçait tout aussi intense quant aux activités mémorielles liées au 80^e anniversaire de la Libération : cérémonies à Châtenois, Dompierre, Thaon, Epinal ou encore Mulhouse et Rixheim, ses premières prestations à la tête de la Nouba.

De nombreux autres défis attendent l'ADC Kolleth, dont au premier rang le recrutement. En effet, afin de pérenniser ses effectifs pour les années à venir, la Nouba recrute activement de nouveaux musiciens.



La Fanfare des Écoles Militaires de Draguignan : double emploi, double arme, double instrument

C'est en 1983, sous l'impulsion du Général Sevrin, alors colonel adjoint de l'École d'Application de l'Artillerie (EAA) à Draguignan, que la fanfare de cette école a été créée.



Née du désir de valoriser l'identité musicale des artilleurs, elle s'est rapidement imposée comme un ensemble dynamique et talentueux. Aujourd'hui connue sous le nom de Fanfare des Écoles Militaires de Draguignan (EMD), elle reflète l'évolution des écoles d'artillerie et d'infanterie, désormais regroupées sur ce site depuis 2010.

En effet, en 2010, les écoles d'artillerie et de l'infanterie, auparavant situées sur des sites distincts, ont été regroupées à Draguignan dans le cadre d'une réorganisation stratégique des forces armées françaises. Cette fusion avait pour objectif d'optimiser les ressources, de consolider la synergie entre ces deux armes fondamentales et de créer un centre d'excellence militaire unifié. Draguignan a été choisie pour sa position géographique et ses infrastructures adaptées, permettant ainsi de centraliser la formation et de fortifier les liens entre les différentes branches de l'armée. Cette unification a aussi amplifié le rôle de la Fanfare des EMD en tant que symbole vivant de cette collaboration entre l'artillerie et l'infanterie, incarnant les traditions et l'héritage des deux écoles dans ses prestations musicales.



Dans le sens de l'histoire, la Fanfare des EMD incarne pleinement son double héritage, celui de l'artillerie et de l'infanterie, tout en s'adaptant aux exigences des cérémonies militaires. Cette identité duale se reflète également dans sa double dotation d'instruments, lui permettant de répondre aux spécificités des deux armes qu'elle représente. Pour les cérémonies liées à l'artillerie, la fanfare utilise principalement la trompette de cavalerie, un instrument historiquement destiné à transmettre des ordres dans les unités montées grâce à ses sonorités puissantes et claires, encore utilisées aujourd'hui pour les sonneries réglementaires telles que "À l'étendard" ou "Marche pour honneur". En revanche, pour les cérémonies d'infanterie, elle privilégie le clairon, accompagné du tambour, instruments emblématiques de cette arme depuis le XIX^e siècle, utilisés notamment pour les sonneries comme "Aux champs" ou "Au drapeau".

Cette polyvalence musicale témoigne de la capacité de la fanfare à honorer les traditions spécifiques de chaque arme tout en s'intégrant harmonieusement aux cérémoniels militaires modernes.

Que ce soit en tenue artilleur modèle 1931 ou en uniforme d'artillerie à cheval de la Garde impériale du Second Empire, elle perpétue avec fierté un riche patrimoine musical et visuel, tout en contribuant au rayonnement des forces armées françaises sur le plan national et international.

Depuis sa création, la Fanfare des EMD a été placée sous la direction de plusieurs Trompettes-Majors : LEBRAS, CAVARE, CAPPELLETO, PICHON (1999-2011), puis BERGEO (2011-2016). En 2016, un intérim a été assuré par le CC1 BIETRIX, avant que l'ADC LE MOAL prenne les rênes en 2017. Depuis fin juin 2024, la fanfare est dirigée par la MDL Amandine DAMAYE, qui devient ainsi la première femme à occuper ce poste au sein d'une fanfare de l'armée de terre.



Musiciens ou militaires : la polyvalence au cœur des fanfares militaires

Une différence fondamentale : musiciens militaires et fanfares en double emploi

Dans l'univers des formations musicales des armées françaises, une distinction essentielle existe entre les musiques militaires professionnelles et les fanfares militaires. Si les deux types de formations partagent une mission commune de représentation et de transmission des traditions militaires, leur organisation et le rôle de leurs membres diffèrent profondément. La double mission des musiciens de fanfare constitue l'une des différences majeures.

Les musiques militaires : des formations professionnelles dédiées

Les musiques militaires, comme celles de la Garde Républicaine ou la musique de l'Infanterie ou bien encore celle de l'Artillerie, sont composées exclusivement de musiciens professionnels. Ces derniers sont recrutés pour leurs compétences musicales spécifiques et se consacrent entièrement à leur rôle d'artiste au sein de l'armée. Leur quotidien est rythmé par les répétitions, les concerts, les cérémonies officielles et les enregistrements. Leur mission principale est la représentation musicale des forces armées, avec un niveau d'excellence qui reflète leur spécialisation.

Les fanfares : des musiciens en double emploi

À l'inverse, les fanfares militaires, comme celle des EMD, adoptent un modèle distinct. Les musiciens qui composent ces ensembles ne sont pas seulement sélectionnés pour leurs aptitudes musicales. Ils occupent également un second poste opérationnel ou technique au sein de leur unité. Cette caractéristique souligne leur spécificité : ils exercent une double fonction, alliant leur activité musicale à des responsabilités opérationnelles ou techniques.



Dans le cas de la Fanfare des EMD, cette double qualification se traduit par des postes de conducteurs poids lourds ou logisticiens. Ces responsabilités s'ajoutent à leur engagement musical, ce qui requiert une grande polyvalence et une capacité d'adaptation remarquable. Ainsi, un musicien en fanfare consacre environ 80 % de son temps annuel à des activités musicales, telles que les répétitions, les cérémonies officielles ou des concerts, et 20 % de son emploi du temps à son cursus de formation militaire, à des missions plus opérationnelles (conducteur poids lourd ou de logisticien), en fonction des besoins de son unité sur le territoire national ou à l'étranger.

Une organisation unique dans l'armée

Cette organisation en double emploi est propre aux fanfares militaires. Elle reflète à la fois une nécessité opérationnelle – optimiser les ressources humaines – et une tradition militaire où chaque soldat doit être capable d'occuper plusieurs fonctions. Cette notion, cependant, n'est pas nouvelle ; historiquement, les musiciens militaires ont souvent assumé une double fonction, notamment lors de la Première Guerre mondiale où les musiciens militaires ne se limitaient pas à leur activité musicale. Ils étaient également mobilisés pour soutenir les troupes dans des rôles essentiels tels que brancardiers, secouristes ou ambulanciers, contribuant directement à l'effort de guerre (de manière similaire, sous le Second Empire, les musiciens militaires jouissaient d'un statut particulier qui leur permettait d'assumer des rôles connexes au combat. Bien qu'ils ne soient pas directement engagés dans les affrontements, ils jouaient un rôle crucial dans le soutien logistique et sanitaire des troupes).

Ces exemples illustrent que la double mission des musiciens militaires s'inscrit dans une longue tradition. Bien que cette polyvalence prenne aujourd'hui d'autres formes, comme dans le cas des fanfares où les musiciens combinent leur talent artistique avec des fonctions opérationnelles, elle reste un héritage direct de ces pratiques historiques.



Une richesse et un défi

Pour les membres des fanfares, cette double mission est à la fois une richesse et un défi. Elle leur permet d'être pleinement intégrés au fonctionnement global de leur unité tout en participant activement à la vie musicale militaire, ce qui représente aujourd'hui une véritable difficulté pour le recrutement.

En effet, le niveau d'exigence requis pour intégrer une musique militaire professionnelle est particulièrement élevé. Les musiciens doivent souvent justifier d'un parcours en conservatoire ou d'une formation musicale avancée.

Dans le cas des fanfares militaires, cette exigence est différente : les musiciens doivent non seulement maîtriser leur instrument mais aussi accepter d'occuper un second poste opérationnel. Bien qu'enrichissante, cette double mission peut décourager les candidats qui souhaitent se consacrer exclusivement à la musique.

Cette polyvalence est perçue différemment par les jeunes générations, qui peuvent hésiter à s'engager dans une carrière militaire où la musique n'est pas leur seule mission.

Ainsi, le recrutement pour les fanfares militaires se heurte à un double défi : attirer des musiciens suffisamment qualifiés pour répondre aux exigences musicales et convaincre ces derniers d'accepter un rôle élargi au sein de l'armée de terre.

Cette problématique souligne l'importance de mettre en valeur la richesse et la spécificité des fanfares auprès du public et de recrues potentielles.

Il convient de souligner que si les musiques militaires professionnelles incarnent l'excellence artistique dédiée à la représentation des forces armées, les fanfares comme celle des EMD se distinguent par leur polyvalence unique. Cette double identité, entre musicien et militaire opérationnel en fait un modèle d'adaptabilité et d'engagement au service des traditions et des missions contemporaines de l'armée française.

La fanfare des EMD : tradition, modernité et engagement

Aujourd'hui, la Fanfare des EMD est composée d'engagés volontaires : un sous-officier, la maréchale des logis Amandine DAMAYE, qui occupe le poste de chef de fanfare, ainsi que de huit militaires du rang. Cette formation inclut deux trompettes, un piccolo, un saxophone ténor, un saxophone baryton, un soubassophone et deux percussionnistes, dont un tambour jouant de la batterie et une grosse caisse. La fanfare des EMD est régulièrement renforcée par deux musiciens réservistes, qui apportent un soutien précieux lors des grands événements. Par ailleurs, elle est actuellement en phase de recrutement et recherche activement des musiciens passionnés pour rejoindre ses rangs et contribuer à son rayonnement.



Le répertoire de la fanfare illustre son attachement à l'histoire militaire tout en explorant des horizons plus contemporains. Parmi ses œuvres figurent :

- les "Marches et refrains d'Empire",
- les marches militaires traditionnelles,
- des morceaux des années 1980 et du rock, avec des reprises d'artistes tels que Johnny Hallyday, Nirvana, les Rolling Stones, ou des pièces encore plus contemporaines.
- des hymnes régionaux : « *La Coupo Santo* » et « *Nissa La Bella* ».

Ce mélange éclectique permet à la fanfare de s'adresser à des publics variés tout en affirmant son identité régionale et nationale.

Très récemment la fanfare a pris part à des moments forts de la vie militaire et nationale avec notamment les cérémonies de commémoration des 80 ans du débarquement de Provence, célébrant un épisode clé de la Seconde Guerre mondiale. La prise d'armes de rentrée aux EMD, une cérémonie solennelle marquant le début de la formation des lieutenants et des sous-officiers élèves. La fête de la Sainte-Barbe, célébrée dans la cour d'honneur des Invalides, un rendez-vous annuel honorant la patronne des artilleurs.



Prochainement, parmi les événements prévus, on retrouve des activités dans le cadre du rapprochement entre l'armée et la nation : journées nationales d'hommage et de commémoration célébrant les moments marquants de l'histoire de France, célébrations d'indépendance dans certaines villes de la garnison, participation à la Fête Nationale (13 juillet soir à Draguignan).

La Fanfare des EMD se produit dans un large périmètre géographique qui s'étend de Nice à Marseille. Cette zone de prestation lui permet de faire rayonner les EMD, l'Artillerie et l'Infanterie à travers la région Sud, en participant à diverses cérémonies militaires et événements culturels. Sa présence musicale couvre ainsi un territoire significatif, illustrant son rôle de représentante des traditions militaires françaises. Elle marque également sa présence sur la scène nationale en se produisant à Paris au moins une fois par an, renforçant son rôle d'ambassadrice musicale des forces armées.

La Fanfare des EMD incarne à la fois l'héritage historique des forces armées françaises et leur capacité d'adaptation aux exigences contemporaines. Avec son double emploi exigeant, ses musiciens conjuguent avec brio les rôles de militaire et d'artiste, témoignant d'une polyvalence exemplaire.

Grace à un répertoire éclectique mêlant tradition et modernité, la fanfare brille lors d'événements marquants, renforçant le lien entre l'armée et la nation. Véritable gardienne des traditions musicales de l'Artillerie et de l'Infanterie, elle continue de faire vibrer les cœurs à chaque prestation, à Draguignan, dans la région Sud, et jusqu'à Paris.

Elle demeure un symbole vivant des valeurs de discipline, de cohésion et de transmission, honorant avec fierté l'histoire et le rayonnement des forces armées françaises.

